

**ORDRE DU JOUR CONSEIL MUNICIPAL 28 MARS 2022**

❖ **Informations**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 31 janvier 2022.  
Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal.

❖ **Finances et Ressources Humaines**

2022-15/ Reprise anticipée des résultats de l'année 2021.

2022-16/ Vote des taux d'imposition 2022.

2022-17/ Modification des autorisations de programme/crédits de paiement (AP/CP) pour 2022.

2022-18/ Adoption du budget primitif 2022.

2022-19/ Ajustement des comptabilités de l'ordonnateur et du comptable en matière de participations et immobilisations financières.

2022-20/ Créance éteinte.

2022-21/ Remboursement des frais de déplacements temporaires des élus.

2022-22/ Remboursement des frais de mission.

2022-23/ Modification du tableau des effectifs.

❖ **Qualité de vie**

2022-24/ Convention de partenariat avec Polleniz 44 et désignation d'un délégué.

❖ **Culture, démocratie participative, manifestations**

2022-25/ Modification du règlement intérieur du conseil municipal : droit d'expression des élus minoritaires.

❖ **Petite enfance, enfance, jeunesse**

2022-26/ Convention d'objectifs et de financement avec l'association des « Francas » pour la gestion des accueils de loisirs durant la période estivale 2022.

2022-27/ Attribution d'une subvention exceptionnelle pour la clôture de l'exercice 2021 concernant le multi-accueil « Le bac... à sable ».

2022-28/ Approbation de l'avenant à la convention pluriannuelle et des modalités de participation financière au fonctionnement du multi-accueil de l'association « Le bac à sable ».

2022-29/ Modification du règlement des services périscolaires et extrascolaires.

2022-30/ Attribution de subventions de fonctionnement et de projet à l'association AS.Baby-Loire.

#### ❖ **Urbanisme**

2022-31/ Passation d'une convention de servitude avec la SARL ROSANE pour un système de vidéoprotection à la ZA de la Bréhanerie.

2022-32/ Convention de maîtrise d'ouvrage entre la SA d'HLM Atlantique Habitations, l'association ADELIS et la commune du Pellerin pour la création d'une résidence pour jeunes actifs.

2022-33/ Aide à la relance de la construction durable.

#### ❖ **Questions et informations diverses**